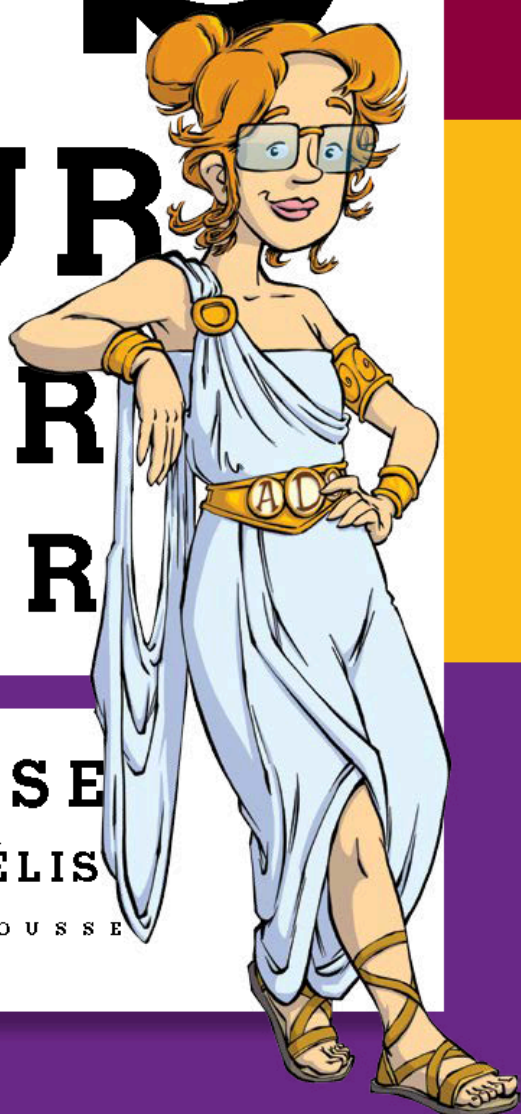


**A  
DS  
POUR  
Y VOIR  
CLAIR**



**LA DÉESSE  
DE L'ADS, ADÉLIS**

**PRÉSENTE SA TROUSSE**

# Pourquoi cette trousse?

---

La trousse d'outils ADS sert à faciliter l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein d'un projet, et ainsi à permettre une plus grande prise en compte des caractéristiques propres aux femmes et aux hommes.

Une des approches proposées pour cette intégration est l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). L'ADS a pour but de prévenir ou de réduire les inégalités entre les sexes en prenant en compte les réalités spécifiques des femmes et celles des hommes lors de la mise en place d'une mesure, d'un projet, d'une politique, d'un service.

Même si l'ADS peut contribuer à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes, plusieurs intervenantes et intervenants s'interrogent sur cette approche. Que signifie l'ADS? Quels avantages peut-on en tirer? Quelle est la valeur ajoutée de cet outil d'analyse? Comment l'appliquer concrètement dans un projet?

Cette trousse contient des éléments de réponse à ces questions. Vous y trouverez les outils suivants :

- Un guide d'application, dont l'objectif premier est de vous aider à promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes auprès de vos partenaires et collaborateurs, de les contaminer pour qu'elles et ils utilisent cette approche et de les accompagner dans leurs efforts, mais aussi de vous aider à appliquer cette approche à vos propres initiatives. Ce guide portera peu sur la méthode (il existe d'excellents guides sur cette question), mais plutôt sur les aspects concrets d'une telle approche.
- Des grilles d'analyse, un aide-mémoire, une grille d'évaluation, des références, une mise en situation et d'autres outils qui rendront vos apprentissages plus concrets. Ces outils se retrouvent sur la clé USB fournie avec la trousse.

# À qui s'adresse cette trousse?

---

Cette trousse est pour vous, si...

- vous désirez parfaire vos connaissances sur l'ADS;
- vous devez intégrer l'ADS à un projet;
- vous souhaitez promouvoir cette approche auprès de vos partenaires;
- vous doutez de la valeur ajoutée que l'ADS apporte à un projet.

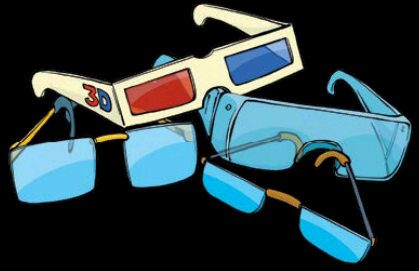
## Comment utiliser le guide?

Le guide a été conçu pour vous offrir un maximum de souplesse. Il contient une série de fiches d'information que vous pouvez consulter selon vos besoins et dans l'ordre que vous souhaitez.

Ces fiches d'information sont regroupées par modules de la manière suivante :

- Module 1 : L'égalité au cœur de l'ADS
- Module 2 : Faire connaissance avec l'ADS
- Module 3 : Maîtriser l'approche ADS
- Module 4 : Développer nos stratégies

Ce guide veut vous aider à faire vos premiers pas et à vous accompagner à mesure que vous vous familiarisez avec le concept et les possibilités fantastiques que l'analyse différenciée selon les sexes vous offre pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une réalité.



## Module 1: L'égalité au coeur de l'ADS

- Des lunettes pour l'égalité
- Quelques statistiques sexuées vues de près
- Voir en trois dimensions: quelques concepts utiles
- Différentes lunettes pour l'égalité

## Module 2: Faire connaissance avec l'ADS

- Utiliser une nouvelle paire de lunettes: l'ADquoi ?
- Voir mieux et autrement: la valeur ajoutée de l'ADS
- Une vision concrète de l'ADS

## Module 3: Maîtriser l'approche ADS

- Mettre ses lunettes ADS
- Voir en 2 D
- Pour une vision améliorée

## Module 4: Développer nos stratégies

- Il y a de la brume dans mes lunettes
- Des lunettes plus performantes: les facteurs de réussite
- Éviter les problèmes de vision
- L'ADS et les groupes de femmes

## Module 5: Pour une vision égalitaire l'ADS+

- D'où vient le concept d'intersectionnalité ?
- Le + dans l'ADS
- Le filtre ADS+
- Un exemple concret
- L'ADS+: une valeur ajoutée



# MO DU LE 1

L'égalité  
au cœur  
de  
l'ADS

# DES LUNETTES POUR L'ÉGALITÉ

L'égalité entre les femmes et les hommes est accomplie lorsque les femmes et les hommes ont la possibilité d'exercer tous leurs droits à la mesure de leur potentiel et de contribuer à l'évolution culturelle, économique, politique et sociale de leur communauté et de bénéficier de cette évolution.

Au Québec, on dit souvent que nous avons atteint l'égalité de droit mais que l'égalité de fait n'est pas tout à fait gagnée. En effet, malgré tous les progrès réalisés, il reste encore des avancées à faire pour que les femmes deviennent les égales des hommes.

Comment expliquer que, à niveau de scolarité comparable, le revenu moyen des femmes reste toujours en deçà de celui de leurs confrères masculins dans le cadre d'un emploi à temps plein, que les jeunes filles se cantonnent dans des secteurs d'emploi dits « traditionnellement féminins », que la maternité grève encore si lourdement la progression de carrière et la situation économique des femmes, que les femmes soient toujours les principales victimes de la violence conjugale, qu'elles arrivent difficilement à dépasser le fameux plafond de verre dans les instances de pouvoir tant locales, régionales ou nationales, qu'elles soient à caractère économique, politique, culturel ou religieux?

De plus, certaines de nos avancées peuvent être mises en péril par de nouvelles lois ou de nouvelles politiques. Nos acquis demeurent fragiles. Par ailleurs, de nouvelles problématiques émergent (hypersexualisation de l'espace public, montée des intégrismes religieux, etc.) apportant leur lot de défis.

Conséquemment, il est faux de croire que l'égalité est chose faite et qu'il n'y a plus à intervenir. Il faut donc poursuivre les actions en faveur de l'égalité et maintenir sa vigilance pour empêcher les reculs et prévenir de nouvelles situations d'inégalités.

L'égalité repose sur le principe de justice envers les femmes et les hommes par l'adoption de mesures qui compensent pour les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales. C'est ici que l'analyse différenciée selon les sexes devient une approche intéressante, puisqu'elle poursuit le but de lutter contre les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

## L'ÉGALITÉ REPOSE SUR LES PRINCIPES SUIVANTS:

- L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes sont identiques, mais que les droits et les possibilités auxquels aspire tout individu ne sont pas tributaires du fait d'être une femme ou un homme.
- L'égalité peut se traduire aussi bien par un traitement strictement identique de toutes les catégories (par exemple, en matière salariale) que par un traitement différent, c'est-à-dire tenant compte des différences (par exemple, la maternité).
- L'égalité entraîne la prohibition de toutes discriminations et la mise en œuvre des moyens pour y arriver.

# QUELQUES STATISTIQUES SEXUÉES VUES DE PRÈS

**Au Québec, on s'entend pour dire que les femmes sont égales en droits. Par contre, le passage à une véritable égalité de fait ne s'est pas encore produit totalement, comme ces quelques statistiques le démontrent.**

## La situation familiale

- Il y a 365 510 familles monoparentales au Québec. En 2011, 76 % de ces familles étaient dirigées par une femme.

## Le travail

- En 2012, 68,6 % des femmes actives de 15 ans et plus exerçaient un emploi à temps plein, contre 80,1 % de leurs homologues masculins.
- Toujours en 2012, 25,4 % des femmes travaillaient à temps partiel contre 11,7 % des hommes.
- La concentration professionnelle des femmes s'est accrue depuis le début de la décennie. En 2006, les dix principales professions exercées par les femmes regroupaient, en effet, 32,9 % de la main-d'oeuvre féminine, en hausse par rapport aux 31,4 % de 2001.
- Lorsqu'elles s'insèrent en emploi, les jeunes femmes ne récoltent pas les bénéfices espérés de leur scolarisation poussée. Quel que soit leur niveau d'études, les femmes gagnent, à leur entrée sur le marché du travail, un salaire hebdomadaire brut inférieur à celui des hommes. Par exemple, en 2011, celui des diplômées de baccalauréat se chiffrait à 861 \$ et celui des diplômées de maîtrise à 1 119 \$. Leurs confrères gagnaient respectivement 923 \$ et 1 241 \$.

## Le revenu

- En 2010, les femmes ont perçu, en moyenne, des revenus de toutes sources qui totalisent 29 200 \$, ce qui représente 73,7 % des revenus totaux moyens des 39 000 \$ reçus par les hommes.
- Si l'on se limite aux revenus d'emploi, les gains des femmes et ceux des hommes sont encore loin de la parité. En 2010, le revenu d'emploi des femmes travaillant à temps plein toute l'année correspondait à 77,1 % de celui des hommes, comparativement à 79,4 % en 2000.



- En 2011, 59,8 % des travailleurs rémunérés au taux du salaire minimum étaient des femmes.
- 40,5 % des femmes qui sont titulaires d'un certificat d'études post-secondaires et qui travaillent à temps plein toute l'année gagnent un revenu d'emploi inférieur à 30 000 \$. Ce sort est partagé par moins du quart (22,6 %) de leurs homologues masculins. Notons que le seuil de faible revenu MPC (mesure du panier de consommation) varie au Québec entre 28 197 \$ et 30 147 \$ pour une personne seule, selon le type de collectivité rurale ou urbaine.
- Bien qu'elles travaillent à temps plein toute l'année, 41,2 % des femmes qui n'ont pas complété leurs études secondaires gagnent un revenu d'emploi inférieur à 20 000 \$, contre 24,9 % pour les hommes.

## La santé

- L'espérance de vie des femmes à la naissance atteint 83,6 ans en 2009-2011, alors que celle des hommes est de 79,4 ans.
- En 2006, les femmes souffrant d'une incapacité forment, au Québec, 12,8 % de la population féminine de 15 ans et plus. Chez les hommes, la proportion est de 10,9 %.
- En 2011, 23,9 % des victimes de crimes contre la personne ont été agressées dans un contexte conjugal. Les femmes constituent 81 % des victimes d'infractions perpétrées en contexte conjugal.

## Les loisirs et l'emploi du temps

- Le taux de participation des femmes aux activités domestiques est de 90,5 % et celui des hommes est de 79,1 %.
- En 2006, 64,6 % des heures consacrées bénévolement aux soins ou à l'aide aux personnes âgées par des personnes y passant plus de 5 heures par semaine, le sont par des femmes.

## Le pouvoir

- À l'Assemblée nationale, 32,8 % des députés sont des femmes, en octobre 2012.
- À la suite des élections de novembre 2013, les femmes représentaient 32 % des conseillers et conseillères et 17 % des maires et mairesses.<sup>1</sup>
- Dans les conférences régionales des élus (CRÉ), les femmes constituent, en 2011, 26,5 % des membres des conseils d'administration et 26,1 % de ceux du conseil exécutif. C'est un recul marqué par rapport à 2009, année au cours de laquelle les femmes occupaient respectivement 29,1 % et 31,1 % des sièges dans les conseils d'administration et les conseils exécutifs des CRÉ.
- En 2010, les femmes occupaient 15,8 % des sièges dans les conseils d'administration des 100 plus grandes sociétés québécoises.

Sources :

1. MAMROT.

Source générale : Conseil du statut de la femme, *Portrait des québécoises en 8 temps*, Édition 2013.

# VOIR EN TROIS DIMENSIONS

## Quelques concepts utiles

Lorsque vous utilisez les lunettes ADS, vous avez besoin de quelques accessoires. Ce sont des concepts apparentés à cette approche et qui constituent la base de celle-ci.

## Quelques définitions

- **Équité** : L'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes. Afin d'assurer cette équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent pour les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales. L'équité mène à l'égalité.<sup>1</sup>
- **Égalité** : On entend par égalité entre les sexes le fait que les femmes et les hommes ont des chances égales de réaliser leurs pleins droits et leur potentiel et de contribuer à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle de la société tout en profitant également de ces changements. L'égalité entre les femmes et les hommes n'implique pas que les femmes et les hommes deviennent identiques, mais qu'ils aient des possibilités et des chances égales dans l'existence.
- **Discrimination systémique** : elle s'inscrit dans les règles, les pratiques, les schèmes culturels et les méthodes utilisées dans un milieu donné. Sans qu'il n'y ait nécessairement intention ou conscience de discriminer, ces façons de faire ont pour effet de pénaliser un groupe social, ici les femmes.<sup>2</sup>

Pour les femmes, la discrimination systémique repose sur la reconduction d'un système basé sur la tradition patriarcale. Elle s'appuie sur la socialisation des genres et l'intégration de rôles différenciés selon le sexe. En maintenant les femmes et les hommes dans des rôles prédéterminés, la division sociale des sexes défavorise les femmes lorsqu'elles veulent se réaliser en dehors de leur rôle traditionnel et exercer pleinement leurs aptitudes et leurs droits.

Sources :

1. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), *Trousse de formation Genre et Développement – CQFD*, 2004, p. 36-37.
2. Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille, des Ainés et de la Condition féminine, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, 2006, p. 27.



# DIFFÉRENTES LUNETTES POUR L'ÉGALITÉ

Au Québec, trois approches existent pour favoriser l'égalité.

## 1. L'approche **spécifique**

L'approche spécifique vise à corriger les inégalités persistantes envers les femmes, qui résultent notamment d'une discrimination systémique. Ainsi, les mesures correctrices viseront exclusivement les femmes.

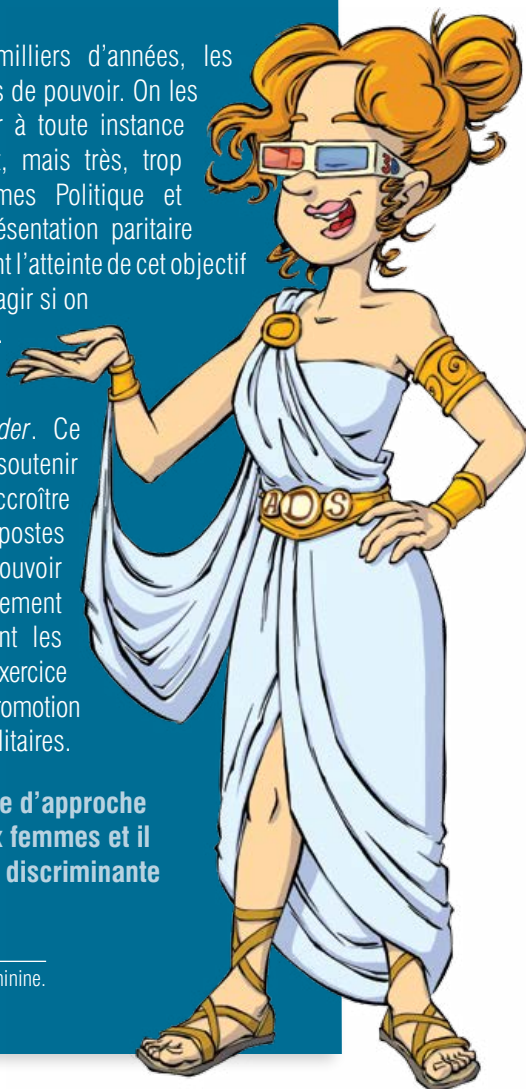
### EXEMPLE D'UNE MESURE EXCLUSIVEMENT POUR LES FEMMES

Depuis des centaines, voire des milliers d'années, les femmes ont été exclues des instances de pouvoir. On les jugeait trop émotives pour participer à toute instance démocratique. Les choses changent, mais très, très lentement. Selon le Groupe Femmes Politique et Démocratie, les projections de représentation paritaire dans les institutions municipales situent l'atteinte de cet objectif démocratique... en 2057! Il faut donc agir si on veut accélérer l'atteinte de cet objectif.

Le gouvernement du Québec a créé le programme *À égalité pour décider*. Ce programme d'aide financière vise à soutenir des projets qui ont pour but d'accroître le nombre de femmes dans les postes décisionnels et dans les lieux de pouvoir locaux et régionaux. On veut également réduire les obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement à l'exercice du pouvoir, entre autres, en faisant la promotion de modèles et de comportements égalitaires.

**Ce programme est un bon exemple d'approche spécifique : il ne s'adresse qu'aux femmes et il veut corriger une situation qui est discriminante pour celles-ci.**

Source : Site Web du Secrétariat à la condition féminine. [[www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=32](http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=32)].



## 2. L'approche **transversale**

Cette approche vise la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des décisions gouvernementales ainsi que dans les décisions des instances locales et régionales. Elle s'assure que les initiatives aillent dans le sens de l'égalité entre les femmes et les hommes ou, du moins, n'y contreviennent pas.



L'ADS s'inscrit dans cette approche, puisqu'elle vise à prévenir ou à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Les mesures peuvent viser les femmes comme les hommes.

### POLITIQUE D'ÉGALITÉ

L'adoption d'une politique d'égalité dans une municipalité ou une organisation vise à établir les balises qui permettront de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle vient reconnaître officiellement la préoccupation qu'accorde une municipalité ou une organisation à l'égalité dans sa gouvernance et ses services. En mars 2013, plus d'une vingtaine de politiques municipales d'égalité étaient en vigueur (principalement dans les régions du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi qu'à la ville de Montréal).

Source : Secrétariat à la condition féminine, *L'égalité au cœur des municipalités*, dépliant d'information, 2013.

## 3. L'approche **sociétale**

Cette approche amène l'État à rechercher la mobilisation des différents acteurs sociaux pour atteindre l'égalité de fait. On vise ici à instaurer une culture de l'égalité dans les institutions et les organisations québécoises.

### N'OUBLIEZ PAS

Les trois approches mentionnées visent toutes les trois un même objectif, soit l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais il faut se rappeler que chacune de ces trois approches est nécessaire.

« [...] si l'approche spécifique et l'analyse différenciée partagent le même objectif, il importe d'insister, à l'instar de plusieurs spécialistes, sur le fait que l'analyse différenciée ne peut en aucun cas se substituer à l'approche correctrice ou spécifique. Elle s'y ajoute. L'approche spécifique vise à mettre en place des mesures pour corriger les situations de discrimination toujours persistantes. De telles mesures continueront d'être nécessaires tant et aussi longtemps que subsistera la discrimination systémique. »

Afin de choisir l'approche appropriée à votre cas, consultez le document *Choisir notre paire de lunettes?* que vous trouverez sur la clé USB.

Source : Relais-femmes et Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick, *Séminaires sur le budget genré et l'analyse inclusive selon le genre*, compte rendu, février 2013.

Source générale : Culture, Communications et Condition féminine, *L'analyse différenciée selon les sexes, Formation en accompagnement-conseil sur des projets intégrant l'ADS*, Mars 2012, p.20-23.

# 1

Table de concertation  
du mouvement



des femmes  
de la Mauricie

[www.tcmfm.ca](http://www.tcmfm.ca)

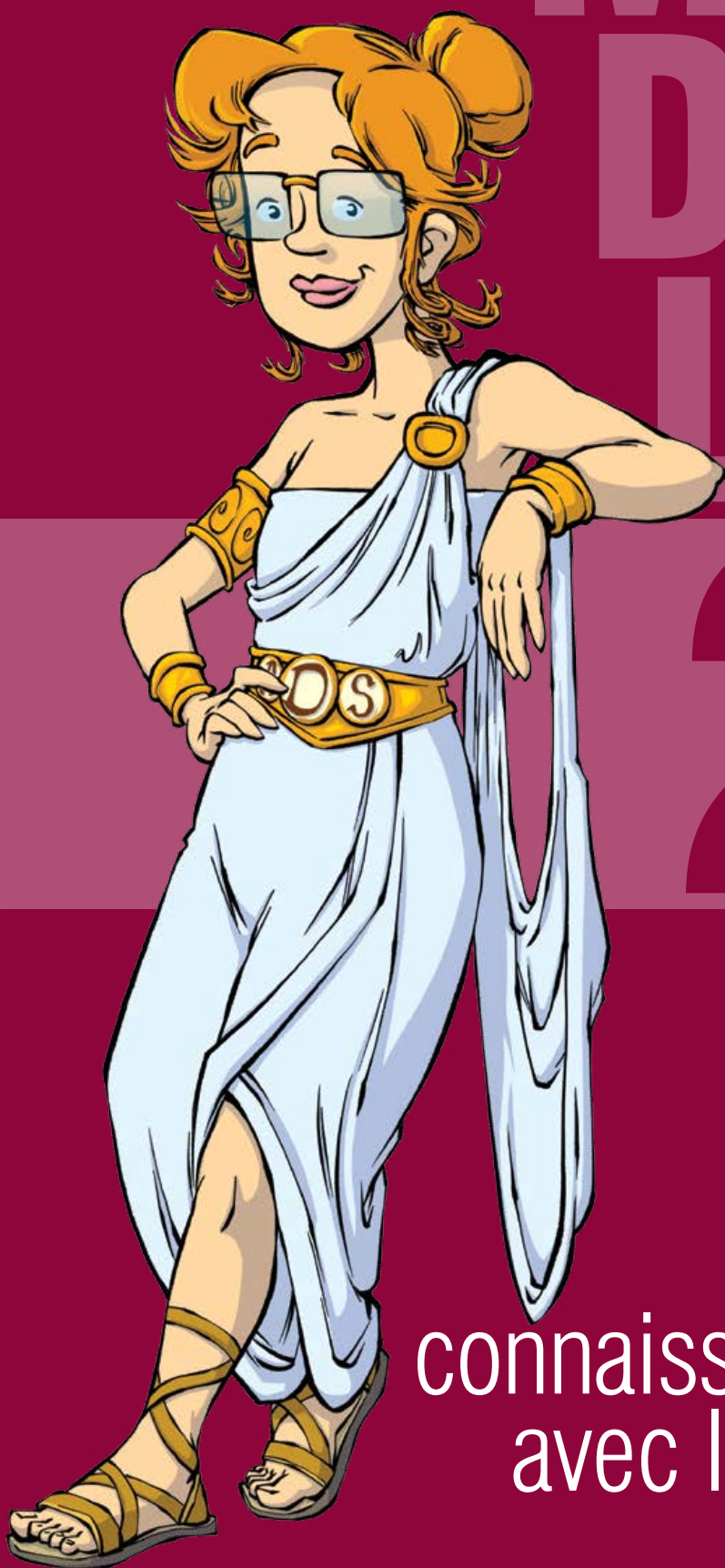


Table de concertation  
du mouvement des femmes  
Centre-du-Québec

[www.femmescentreduquebec.qc.ca](http://www.femmescentreduquebec.qc.ca)



# MO DU LE 2



Faire  
connaissance  
avec l'ADS

# UTILISER UNE NOUVELLE PAIRE DE LUNETTES

## L'ADquoi?

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est un outil permettant de mieux comprendre les causes des inégalités entre les femmes et les hommes dans nos sociétés et de suggérer des stratégies appropriées pour y remédier. Son objectif est de réaliser l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.<sup>1</sup>

En prenant en compte les différences (biologiques, économiques, sociales, culturelles, etc.) entre les femmes et les hommes lors de la mise en place d'une initiative, une organisation :

- raffine sa connaissance des réalités vécues par les femmes et par les hommes;
- met en lumière les différences pouvant exister entre ces réalités;
- constate les effets distincts de l'initiative sur les femmes et sur les hommes;
- réalise des actions concrètes afin de répondre plus efficacement aux réalités et besoins des femmes et des hommes.

Utiliser l'ADS dans un processus d'implantation d'une initiative, c'est mettre une nouvelle paire de lunettes à double foyer. Elle nous permet de regarder deux réalités différentes et d'en dégager les enjeux pour les deux sexes. En procédant ainsi, la lecture de notre communauté s'en trouve enrichie.

**INITIATIVE**  
Pour les auteures,  
ce terme peut référer  
à une politique, à un  
programme, à un  
projet, à un service  
ou à une mesure  
à l'intention  
des citoyennes  
et citoyens.



## De plus, l'ADS est :

- une **approche préventive**, puisqu'elle permet de discerner, au cours de la réalisation d'une initiative, les conséquences sur les femmes et sur les hommes que sa mise en place pourra avoir;
- une **approche évaluative**, puisqu'elle permet d'évaluer si l'initiative mise en place a un effet positif pour les femmes et pour les hommes concernant l'égalité;
- une **approche corrective**, parce qu'elle permet, en cas de résultats distincts d'une initiative sur les femmes et sur les hommes, d'apporter les correctifs nécessaires afin de mieux répondre aux besoins différenciés des femmes et des hommes.

# VOIR MIEUX ET AUTREMENT

## La valeur ajoutée de l'ADS

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) invite à regarder l'intervention projetée à travers une nouvelle paire de lunettes. Celle-ci comporte plusieurs avantages au moment de mettre en place une intervention.

## Ces nouvelles lunettes permettent :

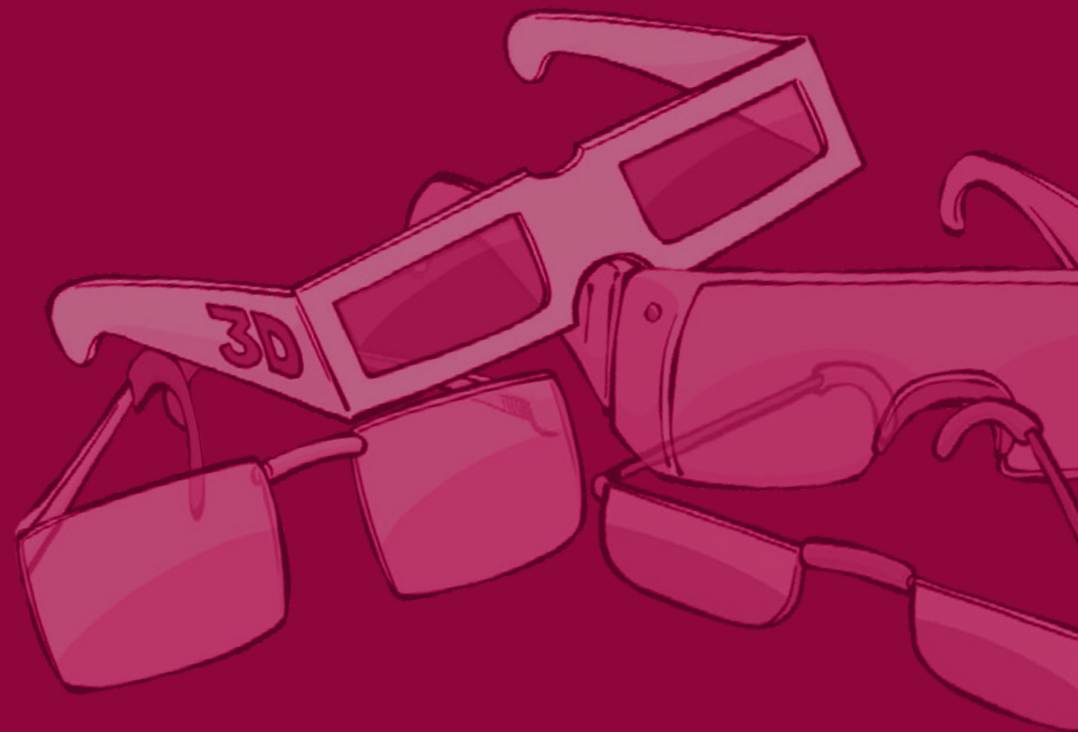
- de mettre en relief les particularités des deux sexes;
- de produire une meilleure connaissance des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes;
- d'intervenir plus efficacement en tenant compte des situations de toutes et tous;
- de briser l'apparence de la neutralité d'une solution;
- d'éviter les effets dommageables dès le départ pour ne pas avoir à les corriger par la suite;
- d'identifier les enjeux pour les femmes et pour les hommes dans une problématique donnée;
- de prendre des décisions plus justes, puisque raffinées par une plus grande connaissance des personnes rejointes par l'organisme;
- de gérer de façon efficace le budget d'une initiative parce qu'elle cible les ressources humaines et financières liées aux besoins des femmes et des hommes. Le budget alloué aux mesures est ainsi optimisé;
- d'atteindre l'égalité de fait en prévenant ou en réduisant les inégalités entre les femmes et les hommes touchés par une initiative.



Source : Gouvernement du Québec, Santé et Services sociaux, *Analyse différenciée selon les sexes dans le secteur de la santé et des services sociaux*, Guide mémoire, 2011. p. 4-5.



## SI ON AVAIT FAIT UNE ADS



Un exemple qui parle...

### Éviter des effets dommageables pour ne pas avoir à les corriger ensuite

**Dans les années 1980, une décision juridique avait « désassurée » la vasectomie alléguant que cet acte n'était pas médicalement requis. En conséquence, les médecins avaient le droit de fixer le tarif de cette intervention et de facturer directement leurs clients.**

Une ADS aurait permis d'anticiper deux effets non désirés de cette décision légale :

#### 1. Une inégalité entre les femmes et les hommes

- Les hommes étaient désormais obligés de payer pour la vasectomie, alors que les femmes avaient toujours accès gratuitement à la ligature des trompes : il y avait donc inégalité dans l'accès gratuit aux méthodes contraceptives.
- La ligature des trompes est une intervention qui comporte un plus grand risque de complications que la vasectomie. À cause de cette décision, les femmes risquaient de recourir en plus grand nombre à la ligature des trompes, s'exposant ainsi à une intervention plus risquée pour leur santé. Il y avait inégalité en termes d'accès à la santé et au bien-être.
- Les hommes partageaient moins la responsabilité de la planification des naissances. Il y avait inégalité vis-à-vis de la responsabilité à l'égard de la contraception.

#### 2. Une augmentation des coûts sociaux liés à la planification des naissances

- Contrairement à la vasectomie, qui se pratiquait facilement en cabinet privé et à coût moindre, la ligature des trompes était une intervention qui exigeait une hospitalisation et pour laquelle les honoraires médicaux étaient plus élevés. Ainsi, la « désassurance » de la vasectomie, dans la mesure où elle entraînait une augmentation du nombre de ligatures des trompes, contribuait à hausser les dépenses publiques consacrées aux stérilisations plutôt qu'à les diminuer. Pourtant, à première vue, on aurait pu penser que la décision légale constituait une économie de coûts pour le système santé.

En 1986, la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec a donc été modifiée afin d'y inscrire explicitement la gratuité des stérilisations pratiquées pour des raisons de planification des naissances. De ce fait, la vasectomie n'a plus été tarifiée. Ainsi, le gouvernement a contribué à assurer un meilleur contrôle des dépenses dans ce domaine, à minimiser les complications médicales et à faire en sorte que les hommes participent plus activement à la planification des naissances.

# UNE VISION CONCRÈTE DE L'ADS

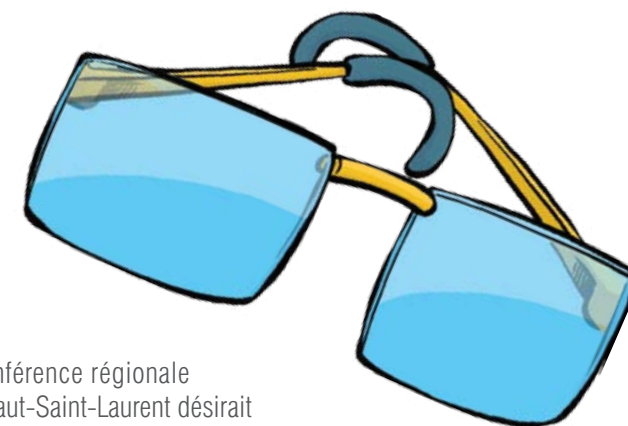
Voici des exemples de projets qui tiennent compte des réalités des femmes et des hommes grâce à l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

## Prévention de la détresse psychologique et du suicide chez les aînés

En 2006, la Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec a décidé de s'attaquer à la problématique de la détresse psychologique et du suicide chez les personnes âgées, puisque le taux de suicide chez les aînés de cette région était alarmant. Dès les premiers balbutiements de l'initiative, l'ADS a été intégrée à toutes les étapes de réalisation du projet *Prévention de la détresse psychologique et du suicide chez les aînés*. (Vous pouvez trouver une description complète de ce projet sur le site [www.scf.gouv.qc.ca](http://www.scf.gouv.qc.ca) à la rubrique *formation en ligne ADS*.)

Avec l'ADS, la Table régionale des personnes âgées a pu mettre en œuvre les actions prévues au plan d'action en fonction des réalités spécifiques des femmes et des hommes. Par exemple, compte tenu des différences observées, la promotion des sensibilisations s'est faite différemment en intégrant les réalités des femmes et des hommes.

De plus, la Table a développé un document de référence pour les personnes intervenant auprès des personnes âgées afin qu'elles puissent mieux comprendre la problématique du suicide chez les femmes et les hommes âgés et aussi reconnaître les signes précurseurs différenciés du suicide selon les sexes.



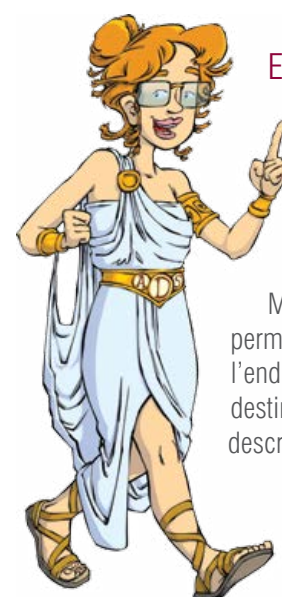
## Raccrochage scolaire

Le comité égalité de la Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent désirait favoriser la concrétisation et l'appropriation de l'ADS dans un projet. Ce souhait est devenu réalité avec le projet *L'Accessible* mené en collaboration avec l'équipe du Centre D'Main de femmes.

À la fin du projet, ses responsables ont constaté l'existence de différences entre les jeunes hommes et les jeunes femmes concernant le raccrochage scolaire. Ils ont pu proposer des pistes de solutions à partir des interventions des participantes et participants et de l'analyse faite en fonction du sexe.

## Une affaire de cœur<sup>1</sup>

Depuis longtemps, la majorité des recherches sur les maladies cardiovasculaires en matière de prévention, de diagnostic et de traitement étaient réalisées auprès des hommes. Une vision renouvelée des deux sexes a révélé que les symptômes se manifestaient de façon différente pour les femmes et les hommes. Il a donc été possible d'adapter l'information et la prévention des maladies cardiovasculaires aux besoins des femmes.



## Entre deux arrêts<sup>2</sup>

La sécurité urbaine est l'un des enjeux municipaux majeurs. Une ADS a permis d'établir que quatre fois plus de femmes que d'hommes avaient peur de sortir seules le soir dans leur quartier. À la suite de ce constat, la société de transport de la ville de Montréal a donc mis en place un service *Entre deux arrêts* permettant à celles qui le désiraient de descendre en soirée à l'endroit de leur choix sur le parcours pour se rapprocher de leur destination, et ainsi accroître leur sécurité. (Vous trouverez une description détaillée de ce projet sur la clé USB.)

Source : Gouvernement du Québec, Secrétariat à la condition féminine, *L'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales*, Guide synthèse, 2007, p. 23-24.

# 2

Table de concertation  
du mouvement



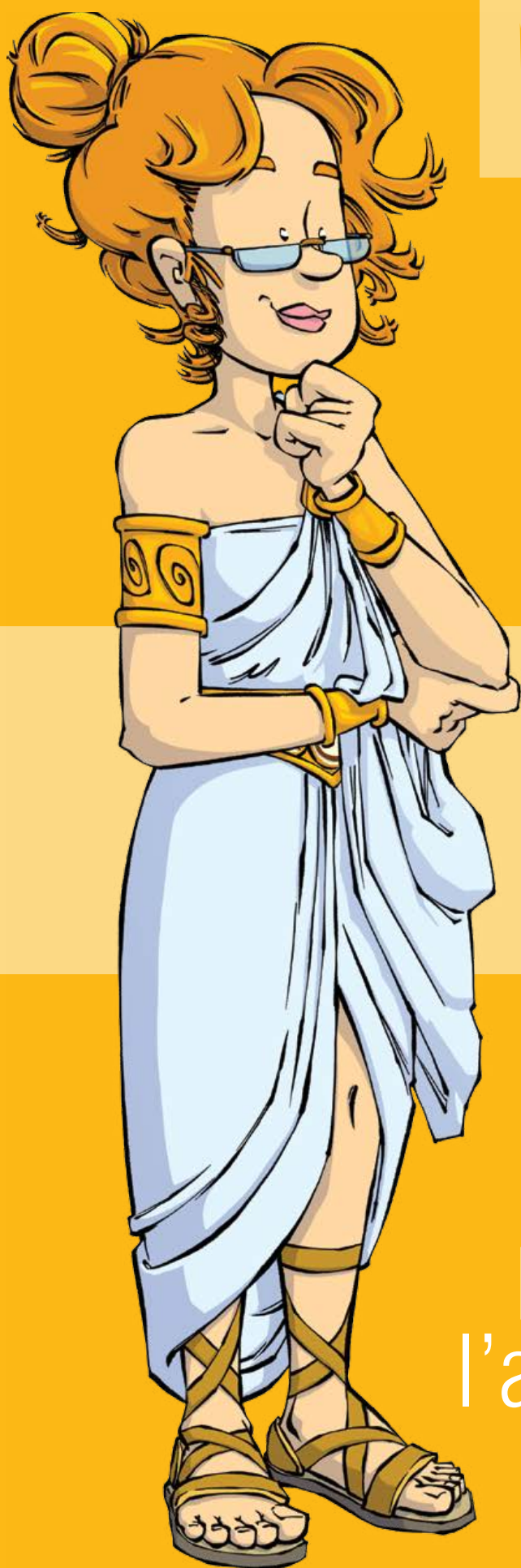
des femmes  
de la Mauricie

[www.tcmfm.ca](http://www.tcmfm.ca)



Table de concertation  
du mouvement des femmes  
Centre-du-Québec

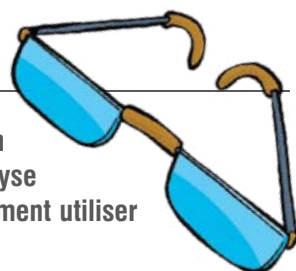
[www.femmescentreduquebec.qc.ca](http://www.femmescentreduquebec.qc.ca)



# MO DU LE 3

Maîtriser  
l'approche  
ADS

# METTRE SES LUNETTES ADS



**Vous vous apprêtez à mettre une initiative en place et vous avez décidé d'y appliquer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Voici comment utiliser vos lunettes ADS.**

## Rappel des caractéristiques de l'ADS

- L'ADS est un outil qui sert à mobiliser toutes les instances en vue de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.
- L'ADS est une approche préventive, parce qu'elle s'applique au début de l'élaboration d'une initiative.
- L'ADS s'intéresse à tous les déterminants socioéconomiques qui caractérisent les deux sexes.
- L'ADS prévoit à l'avance les impacts ou les effets différents des mesures sur les femmes et sur les hommes.
- L'ADS est une approche génératrice de solutions concrètes, puisqu'elle favorise la mise en place d'actions qui diminuent les situations d'inégalités entre les femmes et les hommes.

## Un processus d'intégration en plusieurs étapes

L'ADS est un processus continu qui traverse toutes les étapes habituelles de la réalisation d'une initiative. Vous connaissez déjà ces étapes, il s'agit :

- de décrire la problématique,
- d'analyser le portrait qui s'en dégage,
- de concevoir un plan d'action, c'est-à-dire de définir les objectifs et les actions à réaliser,
- de mettre en œuvre le plan d'action,
- d'en faire le suivi et l'évaluation.

Lorsque vous voulez intégrer l'ADS à une initiative, vous reprenez exactement les mêmes étapes. Cette fois-ci, à chaque étape, vous juxtaposez la préoccupation d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Autrement dit, vous vous assurez que votre initiative contribuera à l'égalité entre les femmes et les hommes.

## Description étape par étape

(Vous trouverez une description détaillée de la méthode sur la clé USB.)



### Étape 1 • Décrire la problématique

Dresser l'état de situation en y intégrant les données quantitatives (statistiques) et qualitatives selon les sexes.

### Étape 2 • Analyser les données recueillies

À partir de l'état de situation, constater les écarts entre les femmes et les hommes et définir les enjeux potentiels propres à chaque sexe.

### Étape 3 • Concevoir le plan d'action

Tenir compte des besoins des femmes et des hommes lors de la conception d'une initiative dans l'établissement du plan d'action.

- Phase 1 : Déterminer les objectifs sexués et les indicateurs en tenant compte des éléments des étapes précédentes.
- Phase 2 : Définir les activités opérationnelles.

### Étape 4 • Procéder à la mise en œuvre

Déterminer la stratégie de mise en œuvre et les ressources nécessaires afin que les femmes et les hommes profitent de façon équitable de l'initiative.

### Étape 5 • Faire le suivi et l'évaluation

S'assurer que les activités prévues prennent en compte les réalités différenciées des femmes et des hommes et apporter les changements nécessaires.

Source : Gouvernement du Québec, Culture, Communications et Condition féminine, *L'analyse différenciée selon les sexes, Formation en accompagnement-conseil sur des projets intégrant l'ADS*, Mars 2012, p.3.

# VOIR EN 2D

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) sert à comparer les conditions de vie des femmes et des hommes pour définir les enjeux liés aux deux sexes et ainsi mettre fin à des situations d'inégalités.

Conséquemment, la première étape de l'ADS consiste en une collecte de données pour cerner la problématique sur laquelle vous voulez agir. Pour pouvoir se faire une idée précise des réalités vécues par les femmes et par les hommes, il faut avant tout ventiler les données statistiques par sexe, c'est-à-dire recueillir des données qui vous permettent de mieux connaître la situation des femmes et des hommes.

## À NOTER

Disposer de statistiques ventilées par sexe est la première étape indispensable à l'identification des différences qui existent entre les sexes.

## N'OUBLIEZ PAS :

Ce qui n'est pas compté ne compte pas.



## La collecte de données

(Vous trouverez, sur la clé USB, une grille pour l'identification des données.)

Avant de vous lancer, vous devez identifier les données pertinentes par rapport à la problématique étudiée. Il vous faudra donc :

- définir la nature des données recherchées, soit ce que vous voulez savoir pour déterminer l'état de la situation et définir la problématique;
- vérifier si vous avez les données au sein de votre organisation (vos propres statistiques ou vos rapports de recherche, votre connaissance du dossier). Vous pouvez faire le même exercice avec vos partenaires; repérer les sites Web fiables consacrés aux données quantitatives (statistiques) et s'assurer d'avoir des statistiques sexuées (voir la liste de ces sites sur la clé USB);
- en matière de données qualitatives, effectuer une recherche documentaire sur le sujet qui vous préoccupe ou consulter des organisations ou des groupes de recherche, préoccupés par le sujet;
- vérifier si l'ensemble des données est disponible et, sinon, prévoir des mécanismes pour les obtenir (consultation, sondage, collecte de données auprès de vos partenaires, etc.);
- recueillir les informations;
- s'assurer de la pertinence de l'information recueillie en fonction de l'intervention projetée.





# POUR UNE VISION AMÉLIORÉE

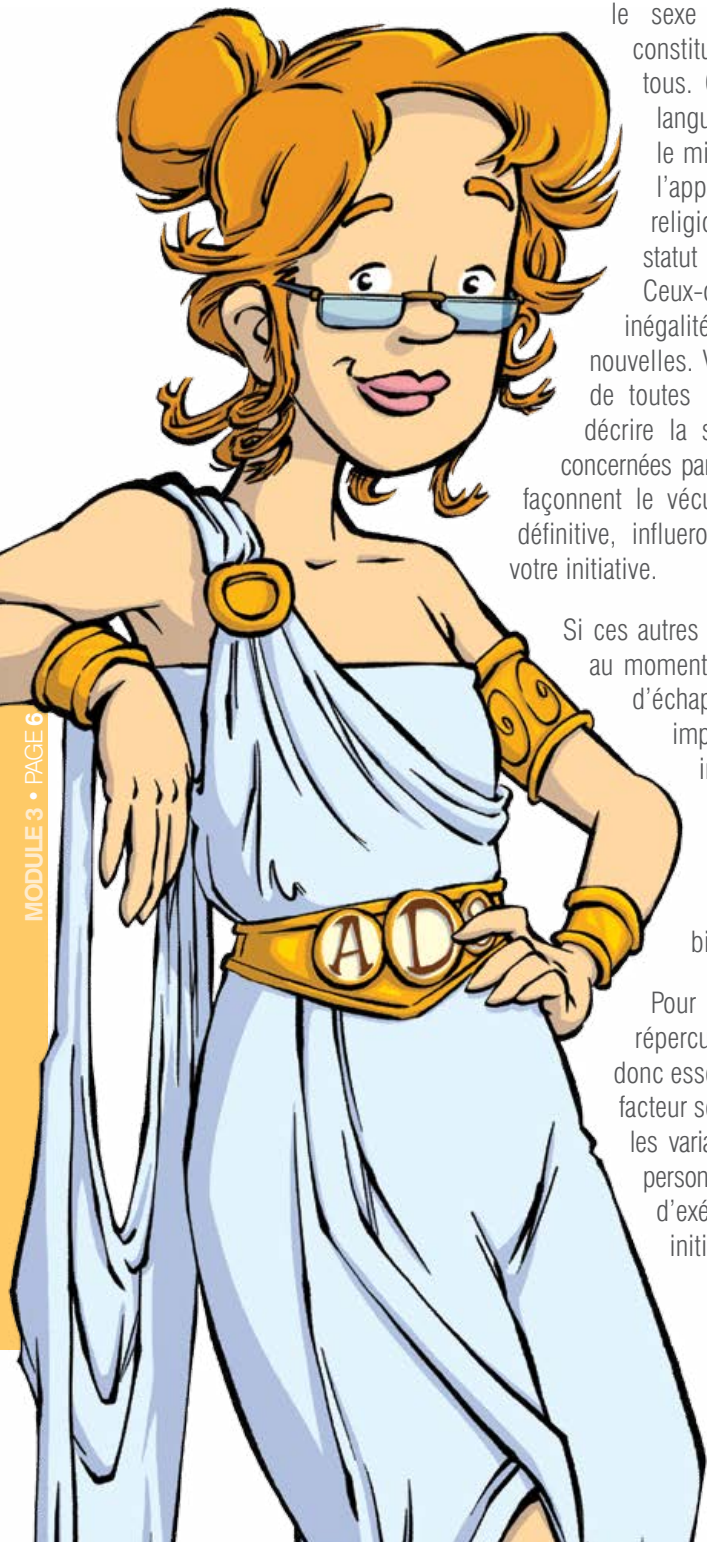
## L'intersection des variables

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ne forment pas des populations homogènes. Plusieurs facteurs interagissent avec

le sexe d'une personne pour constituer le vécu de toutes et tous. Ces facteurs incluent la langue, l'orientation sexuelle, le milieu de vie, le handicap, l'appartenance culturelle, la religion, l'origine ethnique, le statut socioéconomique, etc. Ceux-ci peuvent renforcer les inégalités ou en faire naître des nouvelles. Vous devez tenir compte de toutes les variables pour bien décrire la situation des personnes concernées par votre initiative. Celles-ci façonnent le vécu des personnes et, en définitive, influenceront sur les résultats de votre initiative.

Si ces autres variables sont négligées au moment de l'ADS, vous risquez d'échapper certaines données importantes et de mal interpréter la situation. Ainsi la population concernée par votre initiative ne pourra que bénéficier de tous les bienfaits de l'ADS.

Pour une efficacité et des répercussions maximales, il est donc essentiel de tenir compte du facteur sexe, mais aussi de toutes les variables qui définissent une personne au moment d'élaborer, d'exécuter et d'évaluer toutes initiatives.



SI ON  
FAISAIT  
UNE ADS

## Un exemple

### Campagne de lutte contre le tabagisme

**L'ADS pourrait servir à répondre à des questions comme celle-ci : Étant donné que les gens fument pour des raisons très variées, comment créer une campagne efficace de lutte contre le tabagisme?**

Pour répondre à cette question, il faut tenir compte du sexe. Ce ne sont pas les mêmes raisons qui poussent les adolescentes et les adolescents à fumer. Les premières invoquent la curiosité, ainsi que le désir d'avoir des amies et d'appartenir à un groupe. Les adolescents, eux, invoquent plutôt le plaisir ainsi que la volonté d'impressionner les autres et d'être indépendants.

Mais pour que cette campagne soit efficace, il faut aussi tenir compte d'autres facteurs. La faible scolarisation, la monoparentalité et l'absence de soutien social sont, entre autres, des facteurs associés au tabagisme. Il est donc important d'en tenir compte, parallèlement au sexe pour concevoir une campagne efficace de lutte contre le tabagisme.

Source : Gouvernement du Canada, Site internet, L'ACS +.

# 3

Table de concertation  
du mouvement



des femmes  
de la Mauricie

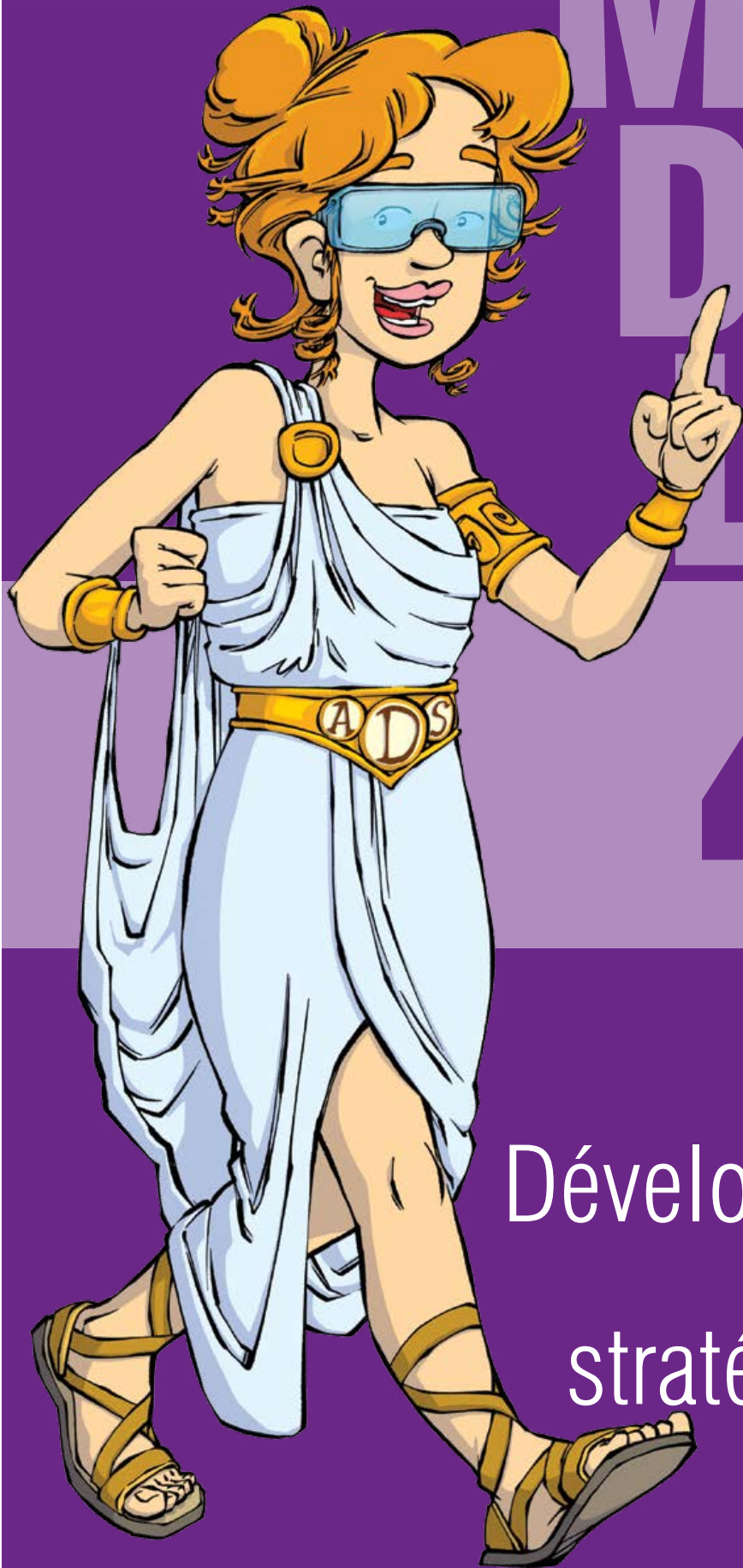
[www.tcmfm.ca](http://www.tcmfm.ca)



Table de concertation  
du mouvement des femmes  
Centre-du-Québec

[www.femmescentreduquebec.qc.ca](http://www.femmescentreduquebec.qc.ca)

# MO DU LE 4



Développer  
nos  
stratégies

# IL Y A DE LA BRUME DANS MES LUNETTES



**L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est une approche peu connue, mais surtout méconnue. Les idées toutes faites et les fausses perceptions abondent sur l'ADS. Cette situation freine son utilisation pour atteindre l'égalité. Voici quelques mythes démystifiés.**

« Les femmes et les hommes sont maintenant égaux, l'ADS n'est donc pas nécessaire. »

Si d'importants progrès ont été accomplis pour les femmes, l'égalité complète n'est pas encore atteinte pour les femmes, et ce, dans plusieurs sphères de l'activité humaine. Par exemple, le revenu des femmes est toujours moindre; celles-ci sont peu nombreuses à occuper des postes de direction au sein des entreprises et peu de femmes occupent les fonctions de maire au sein des municipalités. Par ailleurs, nous savons que la réalité des hommes diffère de celle des femmes en raison du sexe (différences biologiques) et du genre (différences sociales). Pour atteindre une égalité de fait pour toutes les femmes, des efforts sont encore nécessaires.

« L'ADS n'est utile qu'aux femmes et défend leurs intérêts. »

L'ADS ne défend personne en particulier. Il s'agit d'une méthode d'analyse qui sert à détecter les différences potentielles dans les effets que des initiatives de toutes sortes ont ou pourraient avoir sur diverses populations.

De plus, parce qu'elle est fondée sur une démarche comparative, l'ADS peut aussi répondre davantage aux réalités spécifiques des hommes dans certains cas particuliers.

N'oublions pas que le but de l'ADS est de garantir que les différences entre les femmes et les hommes soient bien prises en compte.

## UNE ADS SUR LES HABITUDES ALIMENTAIRES

Le centre de santé et de services sociaux (CSSS) d'une MRC veut améliorer les habitudes alimentaires de la population qu'il dessert. Un sondage lui permet de tracer le portrait de la situation des femmes et des hommes. Les résultats du sondage démontrent que les hommes ont de moins bonnes habitudes alimentaires que les femmes. Par contre, les femmes font beaucoup moins d'activités physiques. En tenant compte de ce fait, il met en place un programme de sensibilisation pour les hommes sur une alimentation plus saine. Pour les femmes, il leur donne des astuces pour intégrer l'activité physique à leurs activités quotidiennes.

« Ce qui est valable pour les hommes l'est automatiquement pour les femmes. »

Cette formule nous entraîne sur une fausse piste en masquant les besoins particuliers des femmes et des hommes. Compte tenu des spécificités liées aux deux sexes, l'initiative prévue peut produire des impacts différents chez les femmes et chez les hommes. Cela peut amener des situations d'inégalité. Un traitement similaire n'est pas forcément un traitement égalitaire.

## LA SIMILARITÉ N'EST PAS NÉCESSAIREMENT L'ÉGALITÉ

Prenons le cas de deux enfants d'une même famille. Les parents de ces enfants veulent que tous les deux obtiennent leur diplôme d'études secondaires et les deux reçoivent le soutien nécessaire.

Le premier fonctionne très bien à l'école, ses notes sont bonnes. Par contre, l'autre enfant éprouve des difficultés, il souffre d'un trouble déficitaire de l'attention et cela se répercute sur son rendement scolaire.

On voit bien que les besoins des deux enfants sont très différents. Le premier demande beaucoup moins de soutien, tandis que le deuxième dont les besoins sont plus grands demande beaucoup plus d'attention et de vigilance et les parents doivent y consacrer plus de temps. Les deux enfants ont reçu de la part de leurs parents du soutien, mais de façon différente compte tenu de leurs besoins différents.

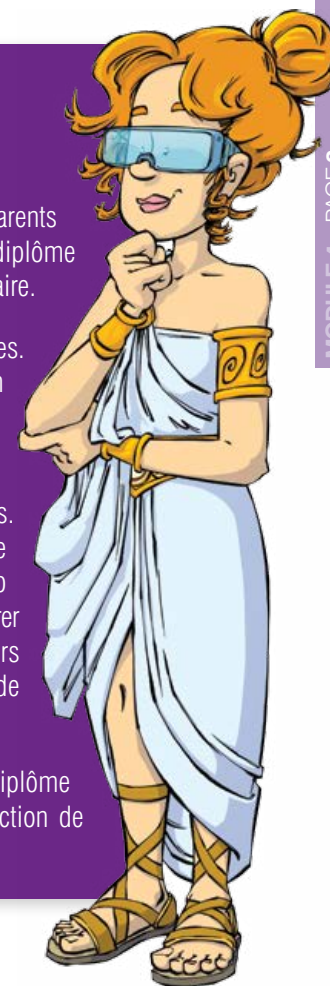
À la fin de leur secondaire, les deux auront réussi à obtenir leur diplôme grâce au soutien qu'ils ont obtenu de leurs parents en fonction de leurs besoins spécifiques.

« L'ADS est trop complexe. »

À première vue, cette démarche peut nous sembler compliquée et fastidieuse. Elle est plus simple qu'il n'y paraît. En y regardant de plus près, l'ADS s'intègre aux étapes habituelles d'élaboration d'une initiative. En fait, l'ADS implique un ensemble de questions qu'il convient de se poser à chacune de ces étapes. Vous verrez que, en peu de temps, l'ADS deviendra un réflexe. Et n'oubliez pas ce vieil adage : c'est en forgeant, qu'on devient forgeronne.

« L'ADS ajoute du travail supplémentaire. »

Au contraire, l'ADS contribue à votre travail actuel. Elle vous donne une image plus juste d'une situation qui pose problème en apportant des solutions différenciées selon les besoins des femmes et des hommes. Elle ne représente pas une charge de travail supplémentaire; elle ajoute plutôt un point de vue différent.



« L'ADS n'est pas applicable à tous les secteurs. »

L'ADS peut être utilisée et a été utilisée dans une vaste gamme de secteurs comme l'éducation, le transport, les loisirs, la santé, l'immigration, l'aménagement urbain. L'important n'est pas tant le secteur de votre initiative que les personnes que vous rejoignez. Si votre initiative touche les femmes et les hommes, il est important d'intégrer l'ADS.

« L'ADS coûte trop cher. »

Au contraire, l'ADS favorise une utilisation optimale des fonds publics par une meilleure connaissance de réalités et des besoins des femmes et des hommes. Des dépenses inutiles peuvent ainsi être évitées. Par exemple, lors du bilan annuel, les responsables d'un centre communautaire jeunesse ont remarqué une baisse de fréquentation des jeunes filles à leurs services. Ils ont alors constaté que peu de filles avaient été consultées lors du choix des activités et que l'aménagement des lieux et l'achat de matériel avaient été faits en fonction des besoins des garçons. Pour remédier à la situation, on a dû refaire un sondage et réaménager les lieux pour qu'ils correspondent aussi aux besoins des filles, ce qui a amené des coûts supplémentaires.



## TROIS QUESTIONS CLÉS À SE POSER AVANT D'INTÉGRER L'ADS

1. L'initiative prévue concerne-t-elle les femmes et les hommes?
2. L'initiative prévue touche-t-elle les femmes et les hommes de la même façon? Pourrait-il y avoir des conséquences plus fâcheuses pour les femmes ou pour les hommes?
3. L'initiative ou la solution proposée améliore-t-elle la situation pour les deux sexes? Ou, encore, a-t-elle des effets inégaux ou crée-t-elle des obstacles chez les femmes ou chez les hommes?

# DES LUNETTES PLUS PERFORMANTES

## Les facteurs de réussite

Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) à vos pratiques habituelles, c'est comme mettre de nouvelles lunettes qui vous permettent de voir les choses différemment. Changer de lunettes n'est pas toujours facile. Cela demande souvent des ajustements. Mais, habituellement, porter de nouvelles lunettes améliore grandement notre vision des choses.

### Voici quelques facteurs de réussite pour bien intégrer l'ADS à votre initiative.

#### Au sein de votre organisation

- Adopter un principe d'égalité entre les femmes et les hommes et affirmer la volonté d'appliquer l'ADS à vos projets.
- Sensibiliser et former les gestionnaires, le personnel, les militantes et militants aux avantages d'appliquer l'ADS au sein de votre organisation.
- Lors de la collecte de données tant qualitatives que quantitatives à l'intérieur même de votre organisation, ne pas oublier de ventiler celles-ci selon le sexe. Vous aurez ainsi un portrait beaucoup plus complet des personnes que vous recevez.
- Prévoir une ressource professionnelle parmi le personnel dédiée à l'ADS. Elle sera responsable du suivi pour l'intégration de l'ADS aux initiatives mises en place par l'équipe et elle pourra l'accompagner lors de nouvelles initiatives.
- Former les responsables de projets aux étapes de l'ADS et s'assurer que tous les membres adhèrent au principe d'égalité de l'ADS.

#### Lors de la mise en place d'une initiative

- Sensibiliser et informer tous les membres du comité responsable de l'initiative et les partenaires sur l'ADS. S'assurer que ces personnes adhèrent aux modalités d'application de l'ADS et respectent celles-ci.
- À partir de vos connaissances de la problématique visée et de l'ADS, adapter les outils en fonction de votre réalité et de vos ressources. L'objectif est de faire en sorte que l'instrumentation soit en lien avec la réalité de votre travail quotidien et qu'elle corresponde aux besoins des personnes qui auront à l'utiliser. L'ADS peut être comparée à une recette : c'est un processus d'analyse et c'est donc en expérimentant que vous en découvrirez les différentes possibilités.



## ANALOGIE DE LA RECETTE

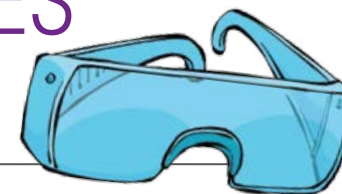
Prenons l'exemple d'une recette de cuisine. Un jour, votre mère vous a donné sa recette de gâteau au chocolat. La première fois, vous avez suivi sa recette à la lettre. S'il est indiqué de mettre une tasse de sucre, vous ajoutez une tasse de sucre pas moins, pas plus. Mais par la suite, vous apportez quelques changements à la recette. Vous réduisez le sucre à  $\frac{3}{4}$  tasse, vous ajoutez du chocolat noir au lieu du chocolat au lait. Ainsi, vous vous appropriez la recette. Elle devient vôtre.

- S'assurer d'avoir accès à des données statistiques sexuées et, si ce n'est pas le cas, trouver un moyen pour remédier à la situation. Vous pouvez consulter des ressources qui ont l'expertise (voir les différents sites Web gouvernementaux de statistiques) et procéder à des sondages internes.
- Recourir à l'expertise des groupes de femmes de votre milieu ou toute autre instance représentative en condition féminine pour leurs connaissances et toute question nécessitant un avis en matière d'ADS, d'égalité ou de condition féminine. Faire de même avec les ressources spécialisées pour hommes pour obtenir des informations sur leurs réalités masculines.
- Nommer une responsable de l'intégration de l'ADS au sein de votre comité de travail sur l'initiative.

### Comme intervenante

- Acquérir les habiletés et connaissances nécessaires pour intégrer l'ADS. Des formations existent à ce sujet. Vous pouvez également vous faire accompagner par certaines ressources extérieures qui ont développé une expertise sur le sujet (voir les coordonnées de ces ressources sur la clé USB).
- Accepter de changer ses façons de voir et de faire.
- Se faire confiance.

# ÉVITER LES PROBLÈMES DE VISION



Pour bien réussir l'intégration de la dimension de l'égalité dans vos initiatives par l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), vous devrez porter une attention particulière à ne pas reproduire certains comportements ou attitudes qui vont à l'encontre de votre objectif d'égalité.

## Écueil 1 • Vos propres perceptions de la réalité<sup>1</sup>

L'ADS demande d'analyser la situation des femmes et des hommes au regard d'une problématique ciblée. Votre analyse peut être teintée de vos propres perceptions sur la situation à partir de ce que vous êtes, de vos valeurs, de votre propre vécu. Cela est vrai pour toutes les étapes d'élaboration d'une initiative. Vous devez donc vous montrer vigilante tout au long du processus, car parfois vos perceptions pourraient fausser votre analyse et ainsi entraîner des effets indésirables de l'initiative prévue. Votre analyse peut donc reposer sur des hypothèses erronées ou sur des clichés.

Pour éviter cette situation, il faut s'interroger sur ses valeurs et ses attitudes. En quoi les valeurs et les attitudes, les vôtres mais aussi celles de votre organisme ou celles de vos partenaires, vont influencer sur votre vision d'un enjeu identifié lors de l'analyse ou dans le cadre de vos décisions?

Une ADS réussie suppose que les responsables ont dépassé leurs perceptions, valeurs et attitudes afin d'identifier les réalités vécues par les femmes et les hommes, d'en faire ressortir les véritables enjeux et de déterminer les actions pour répondre à leurs besoins réels.

## Écueil 2 • Une apparence de neutralité

Parfois, les situations que vous voulez changer peuvent vous apparaître tout à fait neutres parce qu'elles ne comportent aucune restriction en vertu du sexe des personnes. Mais il faut pousser l'analyse plus loin

Si les réalités sociales et économiques des femmes et des hommes auxquelles une initiative s'adresse sont différentes et comportent des entraves à une égalité d'accès, cette initiative aura des effets différenciés selon le sexe de la personne.

Par exemple, les activités d'une chambre de commerce sont offertes à tous ses membres, hommes ou femmes, mais les conditions d'accès peuvent être différentes selon les sexes. En effet, si les activités sont organisées sous la forme d'un 5 à 7, les femmes seront moins nombreuses puisqu'en général pendant cette période de temps, elles vaquent à leurs occupations familiales.

## LE TSUNAMI DE 2005, UNE SITUATION NEUTRE?

Un communiqué de presse, rédigé par Oxfam trois mois après la tragédie, paraissait sous le titre « Le tsunami aurait tué quatre fois plus de femmes que d'hommes ».

« Le fait que plus de femmes aient été tuées par le tsunami s'explique pour diverses raisons. Elles incluent les femmes restées en arrière pour chercher leurs enfants (dont elles s'occupaient lorsque le raz-de-marée est arrivé) et le fait qu'elles savaient moins nager ou grimper dans les palmiers. Dans certaines régions touchées, les femmes se trouvaient près des rives attendant que les pêcheurs reviennent avec leur prise (en mer les vagues sont moins violentes). Dans une autre région, le tsunami a frappé à l'heure, où, sur la côte est, les femmes ont l'habitude d'aller prendre leur bain de mer. »

Source : Communiqué de presse Oxfam, 26 mars 2005.

### Écueil 3 • Le renforcement des stéréotypes sexistes

Le but ultime de l'ADS est d'atteindre une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. Quand on l'applique à une initiative, on veut ainsi diminuer les écarts existants entre les femmes et les hommes par rapport à une situation donnée. C'est pourquoi, aux étapes d'élaboration des stratégies et de la mise en œuvre des actions, il faut démontrer une attention particulière pour ne pas renforcer les stéréotypes sexistes qu'on veut éliminer.

### Écueil 4 • L'ADS ne signifie pas une approche symétrique des initiatives entre les femmes et les hommes

L'ADS dans ses fondements reconnaît la discrimination systémique à laquelle les femmes font face depuis des millénaires. Si vous intégrez l'ADS à l'une de vos initiatives, vous devrez en tenir compte dans votre analyse des données recueillies.

Malheureusement, plusieurs intervenantes s'arrêtent à l'interprétation de données et ne se rendent pas à l'étape de leur analyse, c'est-à-dire qu'elles constatent de simples distinctions entre les femmes et les hommes sans égard aux stéréotypes. Sans une analyse féministe, qui reconnaît la discrimination systémique vécue par les femmes, ces constats reconduiront les préjugés traditionnels. Dans ce cas, tout au plus, des mesures compensatoires seront mises en place tant pour les femmes que pour les hommes, sans changement profond menant à une réelle égalité.

Une véritable ADS permet de constater les écarts entre les femmes et les hommes, de les analyser en fonction de leurs conditions socioéconomiques et de leurs rôles sociaux spécifiques, et de mettre en place des solutions adaptées aux réalités de chaque sexe.



## UN EXEMPLE QUI PARLE

Un garage en mécanique a procédé à un sondage auprès de sa clientèle féminine pour mieux connaître ses besoins. Lors de ce sondage, beaucoup de clientes affirmaient ne pas aimer se rendre au garage et ont fait part de leur crainte de se faire « avoir ». Le propriétaire, soucieux de donner un bon service à sa clientèle féminine, lui offre maintenant un service personnalisé. À leur entrée, les clientes sont orientées vers un stand où une hôtesse habillée en rose les attend. On les raccompagne dans un véhicule rose et on vante la salle de bains « réaménagée » où l'on peut se maquiller aisément.

Le propriétaire, en faisant ces changements, a voulu répondre aux besoins de sa clientèle féminine, et la réponse aux besoins exprimés a été un réaménagement des lieux. L'intention est louable, mais en agissant ainsi on a consolidé des stéréotypes sexistes.

### En quoi cette façon de faire a renforcé les stéréotypes sexistes?

La couleur rose ramène au stéréotype de la princesse. On insinue que les femmes sont plus préoccupées par leur maquillage que par l'entretien de leur voiture. On les attire par des détails superficiels (auto de raccompagnement rose) infantilisant ainsi les clientes. Pourquoi pas une auto bleue pour les hommes?

### Quelles auraient été les bonnes actions à mettre en place du point de vue de l'égalité?

Il est vrai qu'une majorité de femmes se sentent dépassées par les mystères de la mécanique automobile. L'idée d'une hôtesse n'est pas mauvaise en soi pour donner des explications. Certaines clientes se sentiront plus à l'aise de discuter avec une femme, habillée en rose ou non. Mais on aurait pu également s'interroger sur l'attitude des mécaniciens envers leurs clientes et voir ce qui pouvait être modifié pour adopter de nouveaux comportements.

Cet exemple montre clairement qu'il faut faire preuve de vigilance quand vient le temps de choisir les activités pour répondre à nos objectifs d'égalité. En se demandant quel impact auront les activités choisies sur les femmes et sur les hommes, on pourra plus facilement éviter de renforcer des stéréotypes sexistes.

## Écueil 5 • La collecte de données sexuées n'est pas l'ADS

Plusieurs responsables d'initiatives peuvent croire que l'intégration de l'ADS s'arrête à la collecte de données et qu'il suffit de tracer le portrait des femmes et des hommes concernés par la problématique ciblée. Or, pour atteindre sa finalité, l'ADS doit s'intégrer à toutes les étapes de réalisation d'une initiative.

La collecte et l'interprétation de données ne sont que des éléments d'une première étape d'un processus conduisant à réduire, voire éliminer les situations d'inégalités entre les femmes et les hommes.

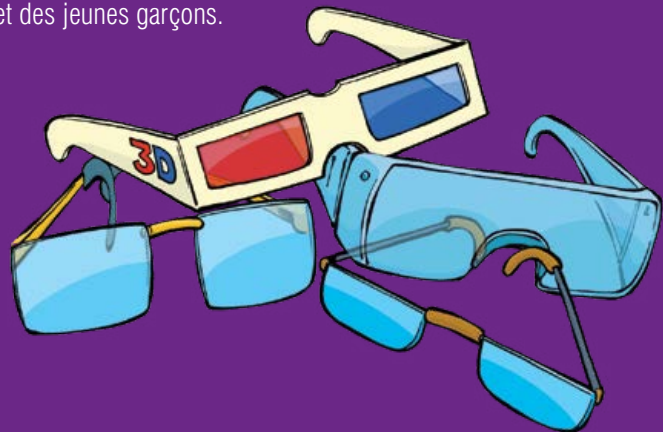
## Écueil 6 • Des activités davantage dirigées vers un sexe que l'autre

En cours de processus, on peut se rendre compte que les inégalités identifiées touchent davantage un sexe que l'autre. Il est entendu que votre plan d'action va refléter ce constat. Par contre, dans l'optique d'une ADS, il faut aussi se demander si des actions pourraient être ciblées pour solutionner les problèmes vécus par le sexe moins concerné.

# UN EXEMPLE EN MILIEU SCOLAIRE

Par exemple, une ADS réalisée en matière de décrochage scolaire met en perspective que les jeunes garçons et les jeunes filles décrochent pour des raisons différentes et dans des proportions différentes aussi.

Pour augmenter le taux de diplomation, il est opportun de mettre en place des mesures qui tiennent compte des besoins et des réalités différenciées des jeunes filles et des jeunes garçons.



# L'ADS ET LES GROUPES DE FEMMES

Plusieurs groupes de femmes sont ambivalents face à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). D'un côté, ils croient à son bien-fondé pour l'atteinte de l'égalité mais, d'un autre côté, ils se méfient de cette approche. De plus, ils se demandent en quoi cette approche peut leur être utile, puisqu'ils travaillent plutôt selon l'approche spécifique consistant à éliminer les discriminations envers les femmes. Conséquemment, peu de groupes de femmes utilisent l'ADS. Pourtant, l'ADS peut comporter certains avantages pour les groupes de femmes.

## Assurer une certaine vigilie

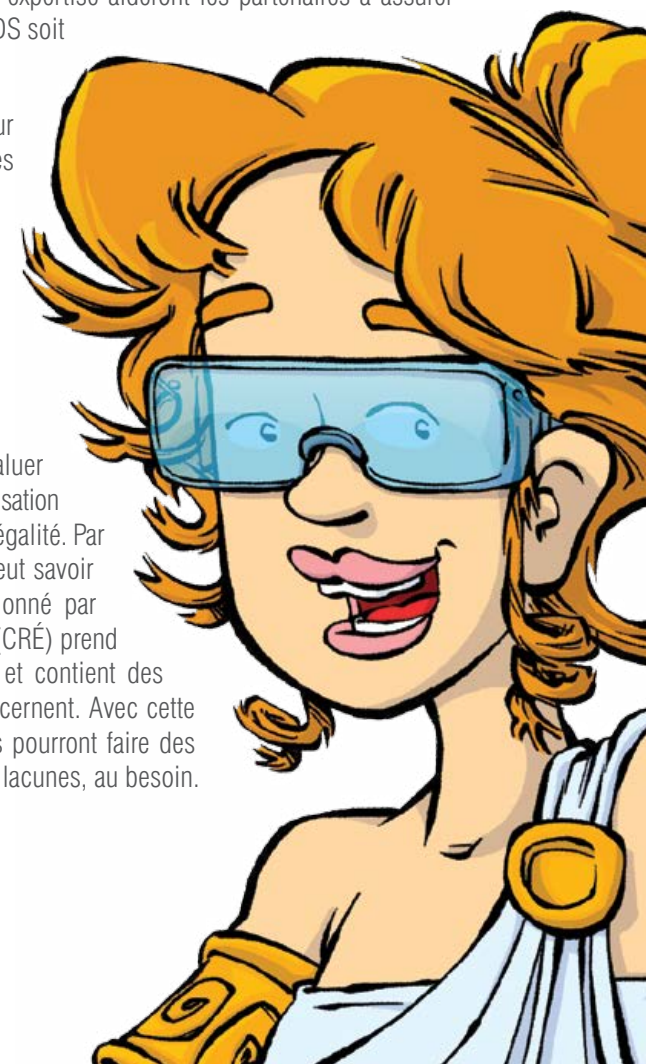
Les groupes de femmes participent à des initiatives souvent menées par des partenaires qui appliqueront de plus en plus l'ADS à leurs projets. Dans ce contexte, il devient impératif pour les groupes de femmes d'acquérir les habiletés nécessaires pour « suivre la parade ».

De plus, leur connaissance et leur expertise aideront les partenaires à assurer une certaine vigilance pour que l'ADS soit appliquée de façon adéquate.

C'est aussi une porte d'entrée pour faire valoir auprès des partenaires la prise en compte des réalités et des besoins des femmes dans un objectif d'égalité.

## Évaluer des initiatives de partenaires du point de vue de l'égalité

L'ADS peut également servir à évaluer si une initiative menée par une organisation intègre des éléments en faveur de l'égalité. Par exemple, à l'aide d'une ADS, on peut savoir si le plan d'action régional coordonné par une conférence régionale des élus (CRÉ) prend en compte la réalité des femmes et contient des objectifs et des actions qui les concernent. Avec cette évaluation, les groupes de femmes pourront faire des recommandations pour corriger les lacunes, au besoin.





# 4

Table de concertation  
du mouvement



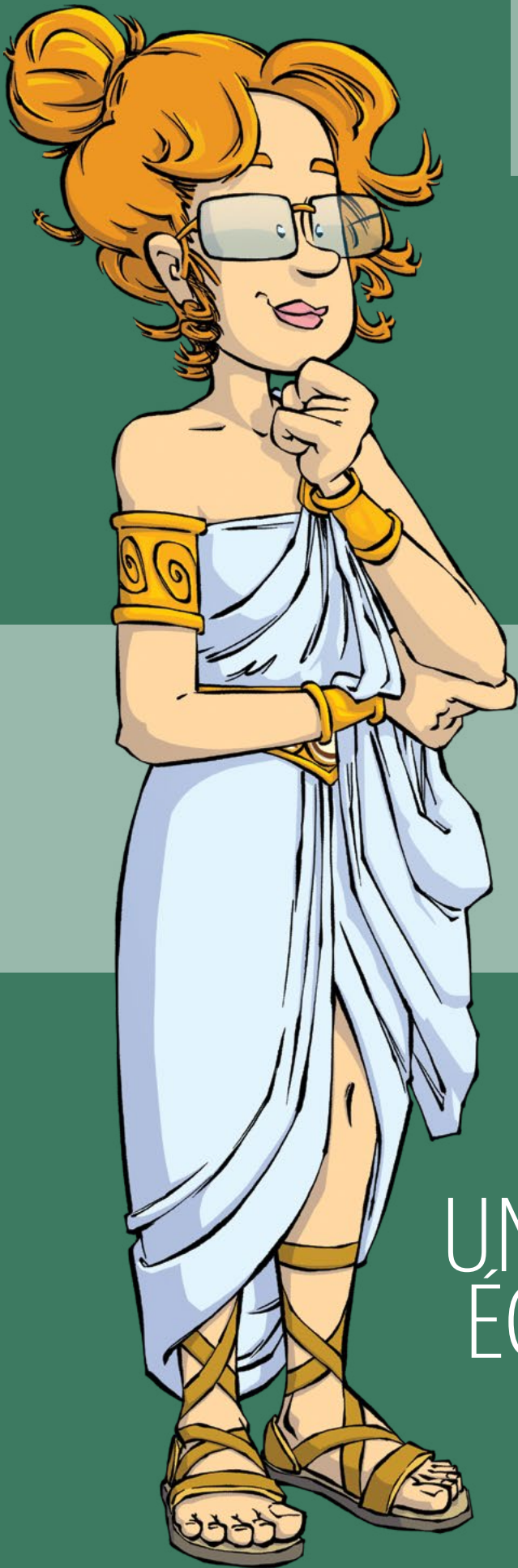
des femmes  
de la Mauricie

[www.tcmfm.ca](http://www.tcmfm.ca)



Table de concertation  
du mouvement des femmes  
Centre-du-Québec

[www.femmescentreauquebec.qc.ca](http://www.femmescentreauquebec.qc.ca)



# MO DU LE 5

POUR  
UNE VISION  
ÉGALITAIRE  
L'ADS+



**L'ADS+**  
consiste à mettre  
des lunettes égalitaires  
pour voir la réalité  
complexe et éviter ou  
corriger la  
discrimination.

## MISE EN CONTEXTE

L'analyse différenciée selon les sexes est largement reconnue comme étant une approche pertinente en matière de lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes. Cependant, l'ADS, telle que décrite dans cette brochure produite en 2014, ne tient compte ni de la diversité des personnes ni de leurs conditions de vie complexes. Les femmes, tout comme les hommes, ne sont pas un groupe homogène. Si d'autres variables identitaires sont négligées au moment de l'application de l'ADS dans une initiative, vous risquez d'échapper certaines données importantes et de mal interpréter la situation.

Pour éviter ce piège, les praticiennes de l'ADS ont raffiné leur analyse en y intégrant une perspective intersectionnelle. On parle maintenant de l'ADS+.

### CRÉDITS

Rédaction :  
**Francyne Ducharme**, directrice générale  
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (TCMFCQ).

Révision :  
**Maryse St-Arneault**, directrice adjointe  
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (TCMFCQ).

Graphisme : **Dominique Courchesne**, Caligo Design.

### PRODUCTION

Ce module sur l'intersectionnalité est réalisé grâce à l'aide financière et le soutien des partenaires de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Centre-du-Québec 2022-2024, soit : le Secrétariat à la condition féminine, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la MRC d'Arthabaska et la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec.



### DATE DE PARUTION

Octobre 2024

# D'OÙ NOUS VIENT CE CONCEPT D'INTERSECTIONNALITÉ?

Le mot « intersectionnalité » a été popularisé à la fin des années 1980 par la professeure de droit américaine Kimberlé Crenshaw.

Dans ses recherches, Kimberlé Crenshaw s'était notamment penchée sur une poursuite contre General Motors (GM) dans laquelle cinq femmes noires accusaient la compagnie de discrimination envers elles. Or, les tribunaux trouvaient, à l'époque, que GM ne pouvait être coupable de racisme, car l'entreprise engageait des hommes noirs sur son plancher d'usine. Il allait de même pour le sexisme, car elle employait des femmes blanches pour des postes de secrétariat. Une entreprise pouvait donc refuser systématiquement d'engager des femmes noires sans qu'il y ait de prise légale pour ce type de discrimination.

La chercheuse a donc proposé le terme « intersectionnalité » comme outil d'analyse. L'intersectionnalité est un outil qui permet de mieux nommer et comprendre des inégalités sociales qu'il est difficile d'envisager si on prend les discriminations isolément sans voir les liens entre celles-ci.

Dans ce cas de figure, Emma n'était pas victime de racisme ni de sexisme, mais plutôt de l'intersection de ces deux discriminations. Quand on ne peut identifier un problème, on ne peut pas le voir. On ne peut donc pas le résoudre. L'intersectionnalité nous permet de voir Emma et ses consœurs à travers les failles de la loi. Tout comme Emma, plusieurs personnes se trouvent au croisement de différentes oppressions et, de ce fait, se situent dans des angles morts.<sup>(1)</sup>

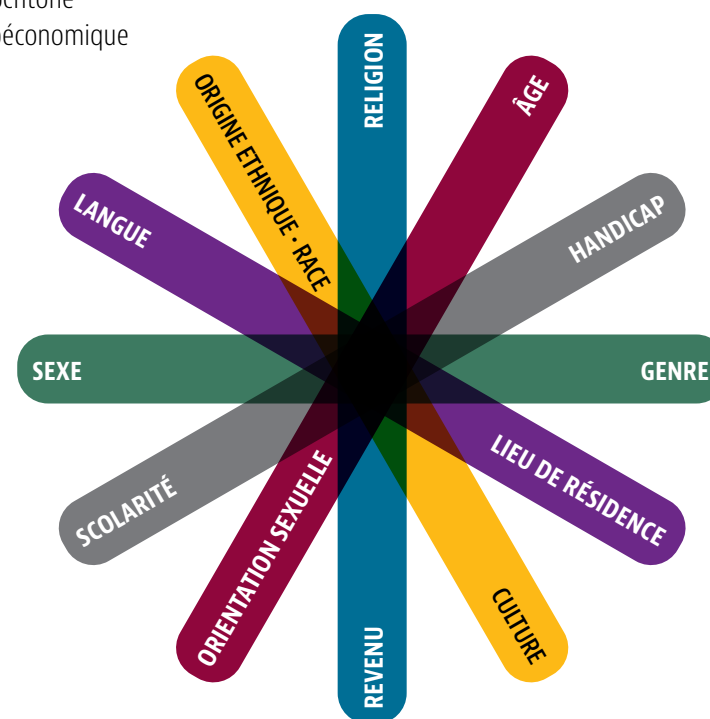
Ainsi l'analyse différenciée selon les sexes avec une perspective intersectionnelle (ADS+) permet justement d'éviter les angles morts.

## LE + DANS L'ADS

Si l'ADS permet de réduire les situations d'inégalité entre les femmes et les hommes, le point de départ de l'ADS+ est que le genre n'est jamais le seul facteur à définir l'identité de quelqu'un, mais qu'il interagit avec d'autres facteurs identitaires. En procédant ainsi, on remet en question les notions de similitude (ou « d'homogénéité ») au sein des populations de femmes et d'hommes.

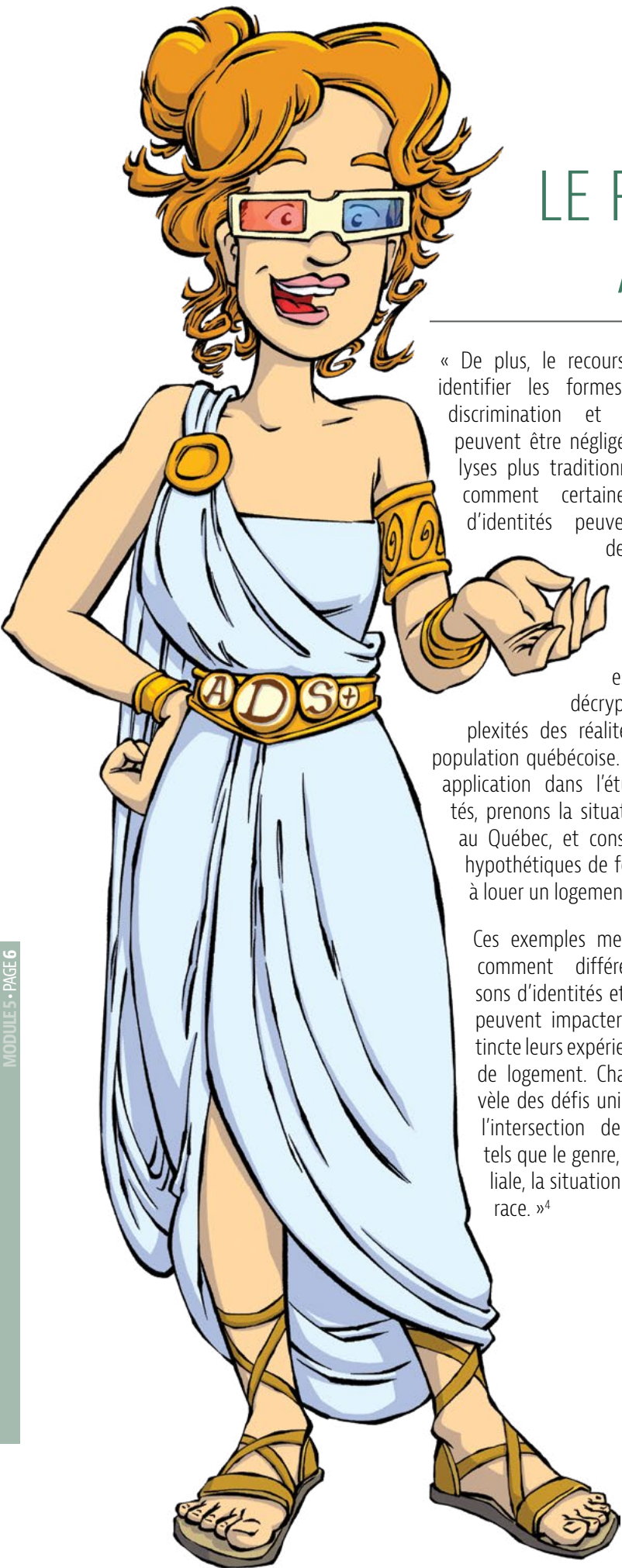
Quelques exemples de variables.

- Âge.
- Orientation sexuelle
- Scolarité
- Situation géographique
- Présence de handicap
- Origine ethnique
- Statut de migration
- Nation autochtone
- Statut socioéconomique
- Etc.



La perspective de l'intersectionnalité (+) ajoutée à l'ADS met en lumière comment, dans la vie des femmes, les variables identitaires peuvent amener des discriminations différentes et que celles-ci articulent, se chevauchent et peuvent se renforcer mutuellement. Conséquemment, elles doivent être combattues simultanément sans hiérarchisation.<sup>2</sup>

En intégrant l'ADS+ au plan d'action, les enjeux d'inégalité entre toutes les femmes et tous les hommes sont pris en compte facilitant ainsi la mise en place de mesures adaptées pour y remédier.

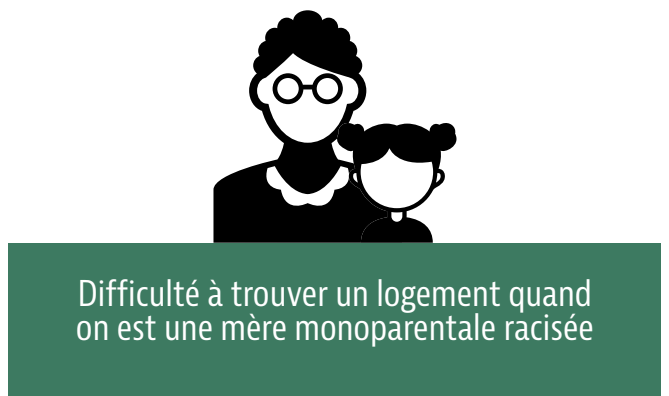


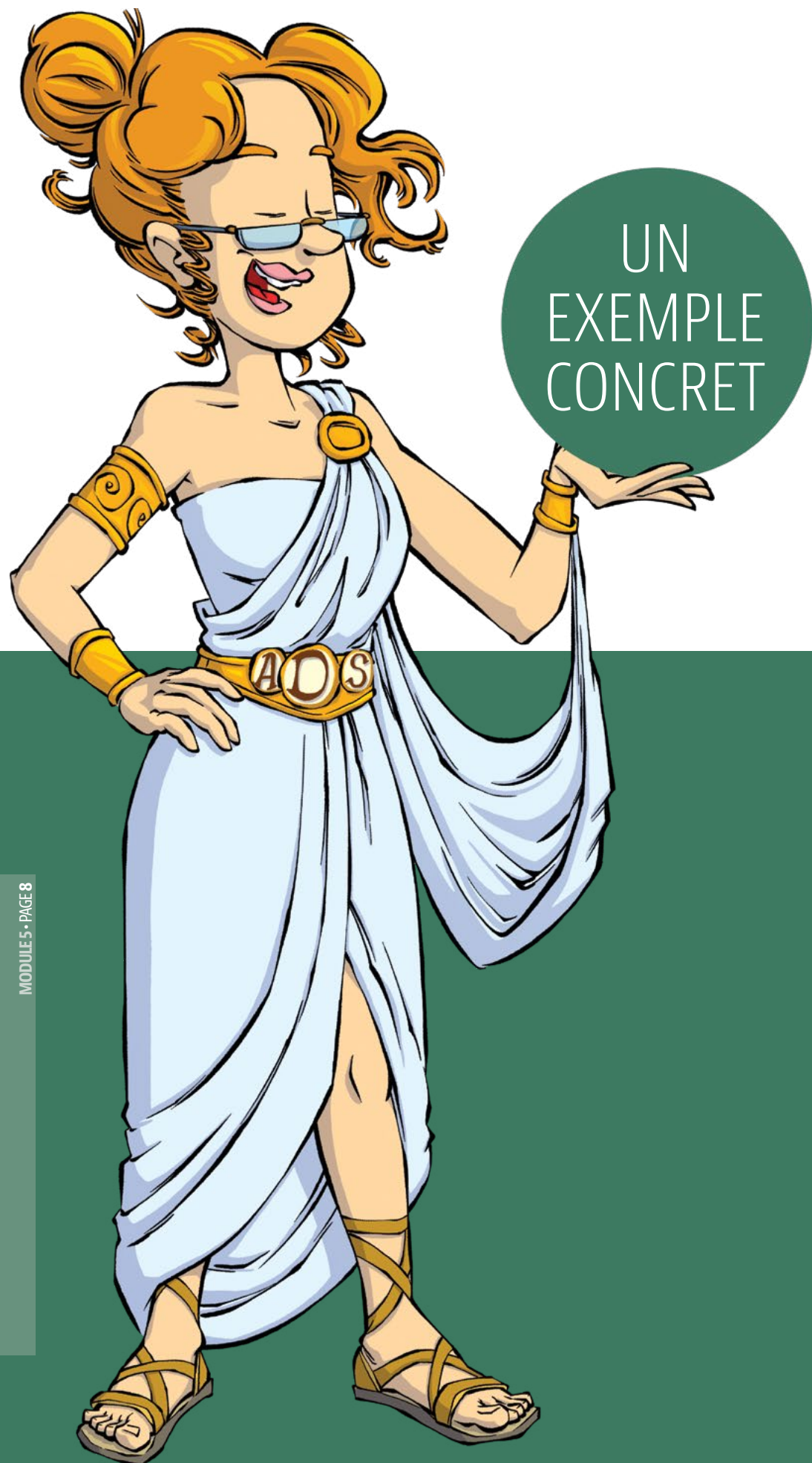
## LE FILTRE ADS+

« De plus, le recours à l'ADS aide à identifier les formes spécifiques de discrimination et d'inégalités qui peuvent être négligées dans les analyses plus traditionnelles. Elle révèle comment certaines combinaisons d'identités peuvent conduire à des expériences uniques de marginalisation.

L'ADS+ se révèle essentielle pour décrypter les complexités des réalités vécues par la population québécoise. Pour illustrer son application dans l'étude des inégalités, prenons la situation du logement au Québec, et considérons trois cas hypothétiques de femmes cherchant à louer un logement.

Ces exemples mettent en lumière comment différentes combinaisons d'identités et de circonstances peuvent impacter de manière distincte leurs expériences de recherche de logement. Chaque scénario révèle des défis uniques résultant de l'intersection de divers facteurs tels que le genre, la situation familiale, la situation économique et la race. »<sup>4</sup>





## UN EXEMPLE CONCRET

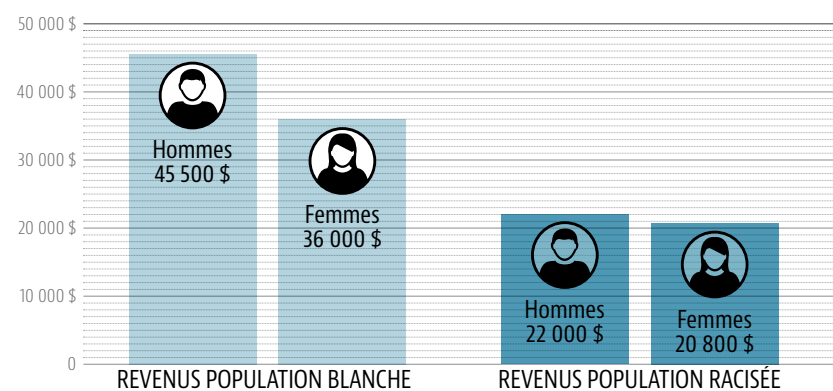
Le gouvernement québécois a adopté en 2002 la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'est alors doté d'une stratégie afin d'« améliorer les conditions de vie des plus pauvres » et faire en sorte que le Québec connaisse un faible taux de pauvreté.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs mesures peuvent être implantées, mais lesquelles seront les plus propices pour obtenir les résultats souhaités? Si l'on sait ce que signifie vivre dans la pauvreté et qui sont les personnes pauvres, on a de meilleures chances de pouvoir corriger la situation.

### Les étapes pour l'application de l'ADS+

1

#### CUEILLETTE DE DONNÉES



2

#### ANALYSE ET CONSTAT

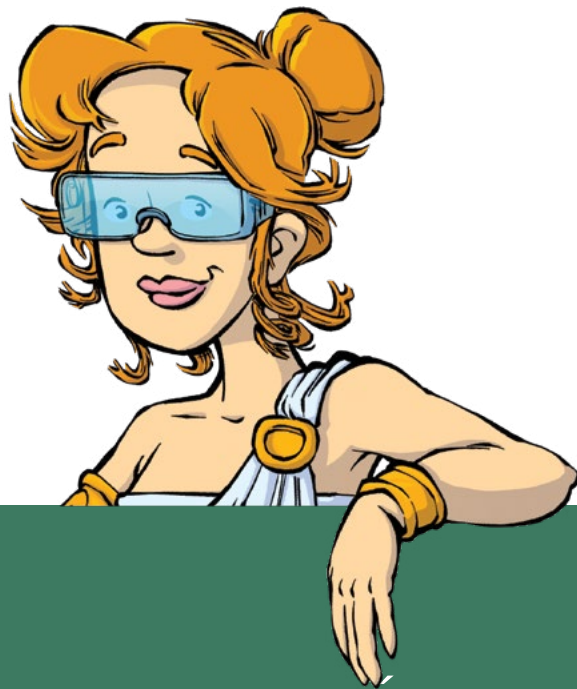
1. Les revenus des femmes et des hommes blancs **sont au-dessus du seuil de couverture des besoins de base et du revenu viables.**
2. Les revenus des femmes et des hommes racisés n'assurent pas les besoins de base et un revenu viable.
3. Les revenus des femmes sont généralement moins élevés que ceux des hommes. Elles peuvent vivre des situations de précarité financière.
4. Les personnes racisées sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté.

3

#### STRATÉGIES À DÉPLOYER POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES PLUS PAUVRES

1. Hausser le salaire minimum afin que celui-ci permette d'atteindre un revenu viable.
2. Hausser également les prestations d'aide sociale pour que celles-ci parviennent à couvrir les besoins de base.
3. Inclure des mesures pour éviter la ségrégation professionnelle.
4. Ajouter des mesures de lutte contre la discrimination à l'embauche.

Dans cet exemple, il est facile de constater que le gouvernement en appliquant l'ADS+ permettrait d'améliorer l'efficacité de ses actions et l'atteinte de ses objectifs de rehausser le niveau de vie de toute la population.<sup>(4)</sup>



## L'ADS+ : UNE VALEUR AJOUTÉE

Que ce soit pour des projets, politiques ou programmes, activités, services et autres actions, l'ADS+ est :

- + Une méthode d'analyse rigoureuse.
- + Un outil efficace pour la diversité et l'inclusion sociale.
- + Un moyen de refléter les réalités et les besoins de TOUTES les personnes touchées par votre initiative.
- + Une façon de se poser les bonnes questions à toutes les étapes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation.<sup>(6)</sup>

## SE POSER LES BONNES QUESTIONS AU BON MOMENT!

En somme, l'ADS+ est un outil pour maximiser les retombées des initiatives et un réflexe pour connaître les réalités de la population dans sa diversité. Son application dans le cadre de vos responsabilités en tant que responsable de projet vous permettra de répondre adéquatement aux besoins d'une population diversifiée avec des projets inclusifs et porteurs<sup>(7)</sup>.

## RÉFÉRENCES

NICOLAS Émilie, section Opinion-Chroniques. *Le Devoir*, jeudi 2 mars 2023. |

POLITIQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (PRDS) *Analyse différenciée selon les sexes - PRDS* [En ligne]. [prdslaval.ca]. |

- (1) NICOLAS Émilie, « C'est quoi, l'intersectionnalité? », section Opinion - chroniques. *Le Devoir*, jeudi 2 mars 2023.
- (2) POLITIQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (PRDS). *Analyse différenciée selon les sexes - PRDS*, [En ligne]. [prdslaval.ca].
- (3) TILT!. *L'intersectionnalité, ça veut dire quoi?*, [En ligne]. [tilt.fr].
- (4) OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS SOCIALES : *L'Intersectionnalité et l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+)*.
- (5) INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (IRIS). *Intersectionnalité : pourquoi se priver d'un outil efficace?*, [En ligne]. [iris-recherche.qc.ca].
- (6) RGF=CN, *Introduction à l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle*, mars 2020, p. 1.
- (7) VILLE DE MONTRÉAL. *L'ADS + 101*, 2020. p. 5.

# 5



# Remerciements

La rédaction de cette trousse est largement inspirée des formations et des outils fournis par le Secrétariat à la condition féminine en analyse différenciée selon les sexes. Nous tenons à les remercier de nous avoir permis d'utiliser leur matériel.

Recherche et rédaction

**Francyne Ducharme**, coordonnatrice

Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec

Révision linguistique

**Joanne Blais**, coordonnatrice

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

**Cindy Raiche**, agente de projets

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

**Sandy Torres**, révision, rédaction, recherche

Conception graphique

**Dominique Courchesne**, Caligo

Illustrations

**Martin Goneau**

Table de concertation  
du mouvement



Table de concertation du mouvement  
des femmes de la Mauricie

946, rue Saint-Paul, bureau 202  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3

Téléphone : 819 372-9328  
Télécopie : 819 372-9708  
Courriel : [info@tcmfm.ca](mailto:info@tcmfm.ca)

[www.tcmfm.ca](http://www.tcmfm.ca)



Table de concertation du mouvement  
des femmes Centre-du-Québec

19-A, rue de Courval  
Victoriaville (Québec) G6P 4W2

Téléphone : 819 758-8282  
Télécopie : 819 758-7624  
Courriel : [info@femmescentreduquebec.qc.ca](mailto:info@femmescentreduquebec.qc.ca)

[www.femmescentreduquebec.qc.ca](http://www.femmescentreduquebec.qc.ca)

Cette trousse ADS a été produite grâce à la participation financière du Secrétariat à la condition féminine, dans le cadre du *Programme de développement de partenariats en régions*.

Secrétariat  
à la condition  
féminine

Québec

ISBN : 978-2-9814507-0-8

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2014